**Lettre de mission apprentissage**

**direction de l’Ingénierie, du tourisme et de l’environnement - service Ingénierie territoriale**

**masters 1 et 2 dans le domaine « urbanisme, aménagement et développement local »**

Le maître d'apprentissage sera Marine LESAGE, cheffe du service Ingénierie territoriale.

**Présentation des motivations du maître d’apprentissage :**

**Les études et activités d’ingénierie au service du développement local : une activité dense, intense et croissante**

Les missions du service Ingénierie ne cessent de croître depuis la mise en place du service et de son offre d'accompagnement auprès des territoires.

Le bilan à mi-mandat démontre ces évolutions quantitatives (208 missions en cours au 31/12/18) et qualitatives ( des accompagnements sur les 9 champs d'intervention identifiés dans le guide de l'ingénierie, des missions innovantes comme l'accompagnement de communauté de communes ou de commune nouvelle à une démarche RSOP - responsabilité sociétale des organisations publiques, une montée croissante des attentes en matière d'ingénierie sociale pour accompagner le vieillissement de la population..).

A ce jour, le service est doté de 4 chargés de missions territoriaux : 1 chargée de mission ingénierie sociale départementale (seulement à mi-temps du fait d’une autre activité en parallèle), 1 chargée d'étude, une chargée de mission en charge de l’animation du réseau Anjou Ingénierie Territoriale (à mi-temps).

Les chargés de mission suivent environ 40 projets plus ou moins actifs sur leur territoire (un projet pouvant prendre entre 2 et 30 jours d’investissement). Leur activité est réalisée quasiment sans aucun appui administratif et logistique.

Les chargés de mission territoriaux sont appuyés par un apprenti en Master qui vient les épauler dans la préparation de documents d’association et la réalisation de pré-diagnostic de territoire. Il est en poste jusqu’en septembre 2019.

La chargée d’étude a pour mission de couvrir plusieurs études départementales, et nécessite un appui pour conforter son action sur le SDAASP et sur les études en générales.

**La mise en œuvre du SDAASP**

Le Schéma départemental d’amélioration de l’accès des services au public est rentré dans sa phase de mise en œuvre. Celle-ci s’étend sur une durée de 6 ans.

Le Conseil départemental est co-pilote du schéma avec l’Etat. Pour le Conseil départemental, l’animation et le suivi du schéma sont assurés par la chargée d’études du service Ingénierie. Au-delà de l’animation globale du schéma (coordination, communication), la chargée d’études est également pilote de 5 actions et participent activement dans la quasi-totalité des 17 actions prévus à ce jour.

**Une assistance pour les études**

Par ailleurs, la mission d’études comprend des travaux divers liées à des sollicitations multiples issues de différents services du Conseil départemental, au premier rang desquels le service ingénierie.

La constitution de base de données, le traitement et l’analyse de l’information sont des missions qui tendent à se développer, notamment dans le cadre de l’élargissement de la direction.

**Missions confiées** *:*

1. Urbanisme et aménagement :

* Suivi de la politique de l’habitat et de l’urbanisme en appui aux chargés de mission territoriaux :
  + Actualisation des conventions opérationnelles de portage foncier en lien avec Alter Public – SPL locale.
  + Suivi des opérations de revitalisation de centre-bourg (réalisation de pré-diagnostic de centre-bourgs, programmes « Anjou cœur de ville », « Anjou Cœur de village » …).
  + Suivi de missions d’accompagnement des territoires (pré-diagnostic d’opportunité de quartiers d’habitat, de traverse d’agglomération, de liaisons douces …).
* Portage des politiques départementales dans les documents d’urbanisme en appui des chargés de mission :
  + Élaboration des documents d’association.
  + Contribution à l’instruction des dossiers de documents d’urbanisme pour préparer l’avis du Département.
  + Contribution à l’instruction des autres procédures d’urbanisme : ZAC, Carrières…
* Accompagnement de la chargée de mission en charge de l’animation du réseau Anjou Ingénierie Territoriale.
  + Accompagnement dans l’élaboration d’évènementiels (programme et logistique des journées techniques, des matinales…).

1. La mise en œuvre du SDAASP :

* Organisation des réunions de suivi du SDAASP.
* Développement d’outils de suivi au service du schéma.
* Animation de certaines actions.

1. Une assistance pour les études :

* Organisation et suivi de bases de données statistiques (données sociodémographiques, base de données sur le schéma d’accessibilité…).
* Analyse de données et traitement cartographique (à la demande des chargés de mission et pour des réflexions globales à l’échelle de la collectivité).
* Elaboration de documents synthétiques (fiche territoires, note de conjoncture…).

**Modalités d'accompagnement de l'apprenti :**

* Affectation de l’apprenti dans le service Ingénierie territoriale.
* Accueil par le Directeur et le chef de service lors de la prise de fonctions avec une présentation.
* Accueil par le maître d’apprentissage et la direction du pôle lors de la prise de fonctions.
* Présentation des activités et de l’équipe du service et du pôle, et des missions qui lui seront confiées avec les modalités de réalisation (objectifs annuels et conditions de mise en œuvre).
* Mise en place d’un lien avec l’enseignant chargé de suivi de l’apprenti avec le souhait de faire un bilan au minimum au bout de six mois.